

Contrat de location de bateau

ENTRE LES SOUSSIGNES,

Appelé ci-après le **loueur**,
ET

Appelé ci-après le **locataire**,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT;

1 - Nature et date d'effet du contrat

Le **loueur** met à disposition du **locataire**, un bateau de marque, immatriculé, à titre onéreux et à compter du

2 - Etat du bateau

Lors de la remise du bateau et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du bateau sera établi entre le locataire et le loueur.

Le bateau devra être restitué le même état que lors de sa remise. Toutes les détériorations sur le bateau constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire.

Le locataire certifie être en possession du permis l'autorisant à conduire le présent bateau.

3 - Prix de la location du bateau

Les parties s'entendent sur un prix de location euros par jour (calendaires). Ce prix comprend un forfait de pour la durée du contrat.

4 - Durée et restitution du bateau

Le contrat est à durée indéterminée. Il pourra y être mis fin par chacune des parties à tout moment en adressant un courrier recommandé en respectant un préavis d'un mois.

5 - Autres éléments et accessoires

Le locataire prendra en charge l'ensemble des charges afférentes à la mise à disposition du bateau :

- Frais d'entretien du bateau,
- Impôts et taxes liés au bateau,
- Les frais d'essence,
- L'assurance du bateau.

6 - Clause en cas de litige

Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce de

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

A, le

Le locataire signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord	Le loueur signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord
---	--